Le Télégramme
BREST
Pays : France
Périodicité : Quotidien
OJD : 203298
Edition : Brest Abers Iroise

Date : 14 FEV 18

Risques majeurs. Égée vient aider la CCPA

Les signataires de la convention : Christian Calvez, président de la CCPA et Yvon Roué, délégué Égée (au centre). Karine Boucher, responsable sécurité de la CCPA (à gauche), Christian Dilizien et Jean-Paul Malabous, conseillers Égée (à droite).

La sécurité des habitants de la communauté de communes est une préoccupation majeure des maires. Notamment eu égard aux tempêtes, feux de grande ampleur, chutes de rochers, effondrement de cavités souterraines, séismes, accidents faisant de nombreuses victimes, transports de matières dangereuses, pollutions… auxquels le territoire peut être exposé.

Afin de faire face à tout événement majeur, la CCPA a décidé d'élaborer son Plan intercommunal de sauvegarde qui a vocation à organiser une réponse communale rapide en cas d'événement de sécurité civile.

Une convention signée

Le PCS (plan communal de sauvegarde) doit définir un dispositif communal opérationnel permettant à l'équipe municipale de « gérer les crises » éventuelles touchant la sécurité civile et notamment les crises majeures : catastrophes industrielles, phénomènes climatiques, dysfonctionnement des réseaux (transport, énergie, eau), problèmes sanitaires (grippe aviaire, méningite, légionellose).

Pour ce faire, la CCPA a fait appel à l'association Égée (Entente des générations pour l'emploi et l'entreprise), dont les compétences en la matière sont reconnues.

Lundi, les maires ont assisté à la signature d'une convention de partenariat entre Égée et la CCPA. L'élaboration de ce plan intercommunal permettra de mobiliser l'ensemble des moyens humains et matériels disponibles sur la CCPA, pour venir en aide à la commune qui en fera la demande.

▼ *Contact*

Égée : tél. 02.98.00.38.89 ; courriel, yvon.roue@wanadoo.fr

Tous droits réservés à l'éditeur